



## « **Choix d'option des futur·e·s élèves de 6GT, 2023-2024** »

Bruxelles, le 23 mars 2023

Chers Parents,  
Madame, Monsieur,  
Chers/Chères futur·e·s élèves de sixième année,

Le moment est venu pour nous de vous inviter d'une part à confirmer ou non l'inscription de votre enfant au Lycée pour l'année scolaire 2023-2024.

Votre enfant suit pour l'instant les cours d'une classe de cinquième année dans notre établissement.

Il n'est peut-être pas superflu de vous rappeler que le choix d'option ne pourra être modifié, ni lors du passage de 5<sup>e</sup> en 6<sup>e</sup>, ni en cours d'année puisque la grille horaire doit être strictement la même durant les 2 dernières années du troisième degré du secondaire. Au lycée, cette obligation concerne aussi les activités au choix (Espagnol 2h, Français 2h, Mathématique +2h, Physique +1h, Histoire de l'art 2h) qui devront être suivies tout au long du degré. À ce niveau, il n'est donc pas prévu de choix d'option.

Pourriez-vous **compléter le formulaire d'inscription** pour le **lundi 27 mars 2023 au plus tard** ?  
Vous accéderez à ce formulaire en ligne **en cliquant sur le lien suivant** :  
[Formulaire d'inscription 6GT](#) .

Nous attirons votre attention sur le fait que la réinscription entraîne votre adhésion aux projets éducatif, pédagogique et d'établissement, ainsi qu'au règlement général des études et au règlement d'ordre intérieur du Lycée, consultables sur notre site [www.assumpta.be](http://www.assumpta.be).

Veillez croire, Madame, Monsieur, chers Parents, chers/chères élèves, en notre total dévouement.

C. Brognon  
Directeur adjoint

M-L. Vanesse  
Directrice